

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |     |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
|     |     |     |     |     |     | ✓   |     |     |     |     |     |

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

## DE QUÉBEC

---

### La sanctification du dimanche

---

Souviens-toi de sanctifier le jour du Sabbat.  
Ex. xx, 8.

Profaner le dimanche, qui est le jour du Seigneur, est une désobéissance formelle à la loi de Dieu, un acte d'ingratitude, digne des plus terribles châtimens.

Pour sanctifier le dimanche, il faut entendre la sainte Messe tout entière, et s'abstenir des œuvres serviles, c'est-à-dire des œuvres auxquelles le corps a plus de part que l'esprit.

Les œuvres serviles sont cependant permises, lorsque la nécessité, le service de Dieu et l'amour du prochain l'exigent.

Les marchés, les ventes publiques sont défendus, à moins qu'ils ne soient autorisés par une coutume immémoriale ou une permission spéciale.

Les bals, les danses et les divertissemens publics sont également défendus.

Dans notre province, les marchands qui vendent le dimanche, sont passibles d'une amende.

---

### Apostolat de la prière

---

#### PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE MARS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour que les familles chrétiennes s'appliquent à imiter les vertus dont la famille bénie de Nazareth leur donne l'exemple.

### Théologue n'est pas théologien

La *Semaine religieuse* de Québec a publié, dans son numéro du 22 février dernier, une étude de M. l'abbé L. A. Paquet, intitulée: "l'intervention épiscopale dans la question scolaire."

Nos lecteurs ont dû remarquer que la thèse du savant professeur — n'en déplaise à l'*Electeur* — confirme tout ce que nous avons écrit sur la même question.

On se rappelle que l'*Electeur* n'a pas craint d'appeler son théologue, *l'un des plus éminents théologiens de la Province ecclésiastique de Québec.*

La seule expression exacte, dans ce cas-ci, est celle de *théologue.*

### Pierre et son curé

PIERRE. — Je vous apporte, M. le curé, le numéro d'un journal hebdomadaire contenant un article à votre adresse.

LE CURÉ. — Quel est le nom de ce journal, M. Pierre ?

PIERRE. — Le *Cultivateur.*

LE CURÉ. — Merci, tout de même. Vous l'avez lu, je suppose.

PIERRE. — Oui, M. le curé.

LE CURÉ. — Comment l'avez-vous trouvé ?

PIERRE. — Le ton n'est certainement ni amical ni courtois.

LE CURÉ. — Le contraire m'aurait étonné.

PIERRE. — Il vaut pourtant mieux être toujours convenable dans la forme.

LE CURÉ. — Certainement, M. Pierre. D'ailleurs, quand on se fâche, il est permis de présumer qu'on défend une mauvaise cause.

PIERRE. — C'est une observation que j'ai pu faire bien des fois.

LE CURÉ. — Veuillez donc, s'il vous plait, M. Pierre, me passer ce journal. Je ne l'ai pas encore lu, pour la bonne raison que la *Semaine Religieuse* de Québec n'échange pas avec le *Cultivateur.*

PIERRE. — Quand vous aurez parcouru cet article, M. le curé,

vous voudrez bien me donner votre appréciation.

LE CURÉ. — Bien volontiers.

PIERRE. — Eh bien ! Quelle note mérite cet article ?

LE CURÉ. — Le ton est superbe d'impudence, M. Pierre, et le fond — si fond il y a — est un hors-d'œuvre.

PIERRE. — Je ne saisis pas parfaitement la portée de ce dernier mot, M. le curé.

LE CURÉ. — Il signifie que cet article ne s'en tient pas à la question.

PIERRE. — Je comprends maintenant pourquoi ce journal n'a pas mis l'article de la *Semaine Religieuse* sous les yeux de ses lecteurs.

LE CURÉ. — C'est la stratégie en honneur dans le journalisme moderne.

PIERRE. — Ça revient à battre des ailes et à chanter le coq, M. le curé.

LE CURÉ. — Oui, M. Pierre, et les badauds applaudissent invariablement.

PIERRE. — Ce que j'ai entendu, M. le curé, prouve la justesse de votre remarque.

LE CURÉ. — L'article de la *Semaine Religieuse* se résume à ceci : si les évêques ont donné une direction sur la question des écoles — qui est une question religieuse — le devoir des catholiques est de la suivre. Or, ils en ont donné une — qui n'a pas été révoquée — et je la cite textuellement. Donc le devoir des catholiques est tout tracé.

PIERRE. — Votre argumentation est inattaquable.

LE CURÉ. — Pour répondre *ad rem*, il aurait fallu démontrer, M. Pierre, que les évêques n'ont pas donné de direction, et que la citation de leurs paroles était un faux.

PIERRE. — L'audace a des limites, M. le curé.

LE CURÉ. — Oui, M. Pierre, cette preuve était impossible. C'est justement pour masquer cette impuissance que le *Cultivateur* est descendu sur le terrain des personnalités. Faites le sarclage de ces personnalités, il ne reste plus rien ; ou plutôt, il ne reste que l'affirmation suivante : " les chefs de l'Église catholique ne commanderont et n'obligeront personne en cette occurrence. "

PIERRE. — Cette phrase, je crois, est une menace déguisée, M. le curé ?

LE CURÉ. — C'est, en effet, une menace déguisée, M. Pierre. Votre qualificatif est exact. Mais, vous le savez, elle n'a pas fait long feu. Immédiatement les principaux journaux publiaient un Communiqué intitulé : *le devoir des catholiques*.

Peu après, Mgr l'évêque de Chicoutimi écrivait à ses diocésains du comté de Charlevoix : " Nous regardons comme un grave " devoir de conscience pour les électeurs de ne donner leurs " votes qu'à un candidat qui s'engagera formellement et solen- " nellement à voter, durant la présente session, pour une légis- " lation réparatrice qui aura été agréée par l'autorité ecclésias- " tique. "

Enfin, tout dernièrement, Mgr l'évêque d'Antigonish, dans une lettre à l'un de ses diocésains, prenait la même attitude.

PIERRE. — Il est facile, M. le curé, vous venez de m'en donner la preuve, de traiter n'importe quelle question, sans avoir recours aux personnalités.

LE CURÉ. — Maintenant, M. Pierre, je vous renets votre journal en vous donnant un conseil. Si vous tenez absolument à recevoir un hebdomadaire politique, je vous recommande un choix plus judicieux.

---

### Une lettre de l'Archevêché

Archevêché de Québec, 25 février 1896.

Monsieur l'Éditeur du *Courrier du Canada*  
Québec.

Monsieur,

Je suis chargé par Mgr l'Archevêque de Cyrène Administrateur de l'archidiocèse, d'exprimer le regret qu'on ait livré aux journaux des choses qu'il avait été convenu de ne pas publier. Afin de couper court à toutes les versions différentes qu'on colporte dans la presse, au sujet de la réponse donnée à la délégation de samedi dernier, Monseigneur se voit obligé de rétablir l'exactitude nécessaire en matière aussi importante et qui manque à certains comptes rendus.

En résumé Monseigneur a dit :

1° Qu'il était encore à étudier le texte du projet de la loi

réparatrice, qu'il ne pouvait pas, par conséquent, formuler son opinion, mais que cependant, voulant s'entourer de toutes les lumières possibles, il avait déjà pris l'avis de légistes distingués, en dehors de la politique, lesquels ne trouvent pas ce bill aussi défectueux que les Messieurs de l'Opposition et croient qu'on aurait tort de ne pas l'accepter en principe ;

2° Qu'il n'a pas été question et qu'il n'est pas encore question entre les évêques de faire un mandement collectif, comme les journaux l'ont annoncé. — Quant à l'attitude qu'ils pourront prendre dans l'avenir, Monseigneur ne peut rien affirmer, attendu que les évêques ne se sont pas réunis et qu'il ne connaît pas leur manière de voir. — Il est probable qu'ils feront connaître plus tard leur opinion par un moyen ou par un autre, et Sa Grandeur espère que les catholiques sauront en tenir compte.

3° Il a affirmé qu'il ne faisait pas de cette question scolaire une question politique, mais religieuse, et qu'il n'avait jamais voulu ni ne voulait encore s'inféoder à aucun parti politique, se réservant le droit de juger les actes de chaque parti selon leur mérite.

4° Il a revendiqué pour les évêques la compétence requise pour juger la question scolaire, compétence que certaines personnes se plaisent à leur nier.

5° Il s'est élevé fortement contre les organes québécois de la presse du parti libéral qui, depuis quelque temps surtout, font une œuvre malsaine, néfaste, en tenant un langage absolument irrespectueux vis-à-vis de l'autorité religieuse qu'ils détruisent dans l'esprit de nos populations. Il a ajouté que les évêques n'avaient pas eu l'intention de faire un mandement collectif sur la question scolaire, mais que lui, il était sur le point d'en faire un contre ces journaux, contre leurs excès de langage et leurs idées subversives, s'ils ne changeaient pas de conduite, afin de faire connaître encore une fois les devoirs de la presse catholique et de mettre les fidèles en garde contre ces publications dangereuses.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon respectueux dévouement,

J. CL. ARSENAULT, PTRE.

Asst-Secrétaire

### Un rien tout neuf

Une enquête s'impose nécessairement, dans toute affaire quelconque, pour mettre les faits en pleine lumière.

Mais elle est inutile, lorsque les faits sont parfaitement connus.

Allons plus loin, et supposons qu'elle soit nécessaire, jusqu'à un certain point.

On ne peut l'appeler—même dans ce cas—*un mode de règlement*.

En effet, elle ne peut faire arriver qu'à la connaissance des faits. C'est sa fin propre et le seul résultat qu'elle puisse avoir.

Où, la connaissance des faits de n'importe quelle question, n'en est pas le règlement.

Il reste toujours à se demander, après une enquête, quel mode de règlement adopterons-nous ?

Il est donc évident qu'on ne peut appeler une enquête, un *mode de règlement*, et qu'elle n'en est pas un.

Cependant, elle doit avoir un nom qui rende bien sa signification, et nous n'en voyons d'autre que le suivant : *Un rien tout neuf*, comme on en promet quelquefois aux enfants.

### Le journal menteur

Le journal menteur est une horloge qui indique une heure et en sonne une autre.

C'est la fonction de l'*Electeur*.

### Une pilule épiscopale

Evêché de Chicoutimi, 6 fév. 1896.

Monsieur Ernest Pacaud,

Directeur du journal l'*Electeur*.

Monsieur,

Je suis chargé par Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Chicoutimi, de vous communiquer la déclaration ci-incluse, que vous voudrez bien publier dans le prochain numéro de votre journal, à la suite de l'article éditorial, comme rétractation du

premier Québec qui a paru dans le numéro du 28 janvier de votre journal, et qui contenait des injures graves à l'adresse de Sa Grandeur.

Cette réparation lui semble juste et nécessaire, pour la raison qu'un trop grand nombre de ses diocésains, ne lisant que l'*Électeur*, n'ont pu prendre connaissance des réfutations publiées par la presse bien intentionnée des deux partis.

À défaut de la publication de la présente lettre et de la déclaration qui l'accompagne, Monseigneur me prie de vous informer qu'il se verra forcé, bien à regret, pour le bien spirituel de ses ouailles, d'interdire la lecture de votre journal aux fidèles du diocèse de Chicoutimi et de la Préfecture apostolique.

Veuillez me croire,

Avec considération,

Votre très humble serviteur

F.-X. EUG. FRENETTE, Ptre,  
Secrétaire.

---

#### PIÈCE N° 2

Nous regrettons vivement l'article malheureux que, dans un moment d'excitation et trompé par nos correspondants, nous avons publié dans notre journal, le 28 janvier dernier, lequel contenait des injures graves à l'adresse d'un membre de la hiérarchie catholique de cette province, Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Chicoutimi.

Nous le déclarons faux, scandaleux et subversif de l'autorité ecclésiastique.

(Signé) ERNEST PACAUD,  
Directeur du journal l'*Électeur*.

---

#### PIÈCE N° 3

Nous reconnaissons qu'en intervenant à Charlevoix, dans des limites qu'il a cru légitimes, Monseigneur de Chicoutimi n'a été guidé que par l'intérêt que Sa Grandeur porte au règlement équitable de la question des écoles du Manitoba.

### Promenade géographique

Peu de changements en Amérique pendant 1895.

Le Mexique a agrandi légèrement ses frontières du côté de Guatémala.

Le Nicaragua s'est entendu avec l'Angleterre au sujet du territoire des Mosquitos.

Cuba est agitée comme les flots de l'Océan pendant la tempête.

Le différend anglo-vénézuélien va se régler par l'arbitrage.

Le Chili et l'Argentine, en chicane à propos d'une question de frontières dans le sud, se sont réconciliés en partageant en deux la Patagonie et la Terre de Feu.

Le Brésil est en frais de transporter sa capitale à 200 lieues de Rio-de-Janeiro et réclame de l'Angleterre la possession d'un îlot rocheux en plein Atlantique.

Nous ne ferons que passer en Océanie, où les changements sont encore plus rares.

Les îles Havai forment maintenant une République, et les États Australasiens, sauf la Nouvelle-Zélande, sont à préparer un projet de fédération.

Quant à l'Europe, aucun pays n'a subi de changements dans la délimitation de ses frontières.

Le sixième Congrès international des sciences géographiques s'est tenu à Londres cette année, et a décidé l'exécution d'une carte générale du globe à une échelle qui sera celle du millionième, avec le méridien de Greenwich pour base.

Le grand canal de la Baltique a été inauguré en juin et la Russie parle également de créer des canaux, dont l'un mettrait en communication la Baltique et la mer Noire, et un autre joindrait la mer Noire et la mer d'Azote à la mer Caspienne.

### Renseignements

D'après le *Canadian Freemason's Pocket Book, Diary and Calendar for the year A. D. 1887*, dit la *Vérité*, le nombre des loges et des francs-maçons au Canada, à cette époque, était comme suit : Ontario, 354 loges et 19 256 membres ; Québec, 59 loges et 2 822 membres ; Nouvelle-Écosse, 67 loges et 2 966

membres; Nouveau Brunswick, 32 loges et 1 875 membres; Manitoba, 31 loges et 1 360 membres; Ile du P.-Ed., 11 loges et 447 membres; Colombie anglaise, 6 loges et 332 membres;

Il faut remarquer que ce dénombrement ne comprend pas les loges des grades supérieurs.

---

### L'Electeur en avril 1895.

“ Puisque l'épiscopat est satisfait du *remedial order*, nous le sommes aussi.

“ Nous ne sommes pas convaincu. il est vrai; mais enfin, c'est une question *plutôt religieuse* que *politique*, et il importe qu'il y ait de la discipline dans l'église comme dans le parti.

Le parti libéral, nous l'espérons, se guidera en conséquence.”

Aujourd'hui, le même journal se rue avec la rage d'un lutin, sur tous ceux qui répètent ce qu'il écrivait en avril 1895.

---

## HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

### Saint-Martin de la Beauce

Saint-Martin de la Beauce est formée d'une partie du canton de Jersey, située au sud-ouest de la rivière Chaudière, et d'une partie des cantons de Shenley et de Dorset, située au nord-ouest de cette même rivière. Vaste territoire, très fertile, Saint-Martin sera plus tard une des grandes paroisses de la Beauce.

Comme Saint-Martin de Tours est le patron de la Beauce en France, il était bien juste qu'il eût un pied à terre dans la nouvelle Beauce en Canada.

C'est cette raison qui a inspiré au cardinal Taschereau l'idée de mettre cette paroisse sous le vocable de saint Martin.

La chapelle en bois de Saint-Martin a été commencée par M. Bernier, ancien curé de Saint-Georges, et terminée en 1882 par M. J.-Ed. Parent. Le presbytère a été construit par M. F. de B. Boutin en 1890-91.

Les curés de Saint-Martin ont été MM. J.-Ed. Parent, de oc-

tobre 1882 à novembre 1888 : P. Théberge, de novembre 1888 à juillet 1889 : F. de B. Boutin, de juillet 1889 à octobre 1892 : A. Lafrance, depuis cette date.

### Saint-Victor de Tring, (Beauce)

La première chapelle de Saint-Victor de Tring a été construite par M. Louis-Édouard Bois, curé de Saint-François. L'église actuelle, qui est en bois, a été construite par M. Clovis Roy, deuxième curé de Saint-Victor de Tring.

Curés de Saint-Victor de Tring : MM. Léon Provencher, 1849-1852 ; Clovis Roy, 1852-1858 ; C. Lafontaine, 1858-1861 ; M. Fortin, 1861 ; J.-O. Béland, 1861-1865 ; Jos.-N. Sirois, 1865-1867 ; Léon Rousseau, 1867-1869 ; L.-J.-A. Chaperon, 1869-1871 ; J.-B. Villeneuve, 1871-1891 ; Georges Chavigny de la Chevrotière, 1891-1892 ; C. Bérubé, curé actuel.

### Saint-Charles de Bellechasse

C'est en 1750 que Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, érigea cette paroisse en lui donnant pour patron saint Charles Borromée.

Deux ans plus tard, on commençait à Saint-Charles la construction d'une église qui ne fut bénie que le 8 mai 1757.

Cette église fut remplacée en 1828 par le temple actuel.

Curés de Saint-Charles de Bellechasse : MM. Louis Paschal Larrault, 1749-1794 ; Charles Denis Dénéchaud, 1794-1795 ; Jean-Joseph Roy, 1795-1799 ; Jean-Baptiste Perras, 1799-1837 ; Pierre Villeneuve, 1837-1856 ; David Martineau, 1856-1882 ; Charles-François Cloutier, curé actuel.

### Saint-Lazare (Bellechasse)

La paroisse de Saint-Lazare ne fut définitivement détachée de Saint-Gervais qu'en 1849, quoique le décret d'érection porte la date du 14 mai 1832.

Saint-Lazare eut pour premier curé M. Léon Roy. Il y arriva le 29 septembre 1849.

Il n'y avait alors qu'une chapelle qui ne fut parachevée qu'en 1864.

M. Edouard Dufour, deuxième curé, fut nommé le 19 sep-

tembre 1850. C'est lui qui termina la première église, fit l'acquisition et la bénédiction de la première cloche en 1852.

Le troisième curé fut M. Louis Gauthier. Sa nomination se fit en septembre 1875.

M. Jacques Gauthier, frère du précédent, lui succéda. Il arriva dans la paroisse en septembre 1880. C'est lui qui a fait construire l'église actuelle en 1882.

M. l'abbé D. Lenieux, curé actuel, a pris charge de la paroisse de Saint-Lazare en septembre 1890.

P.-G. Roy

### Bureau de poste et non Post-Office

Dans bon nombre de nos paroisses canadiennes, on remarque l'écriteau "POST-OFFICE" sur la devanture de la résidence du maître de poste.

Comme ces maîtres de poste ne sont généralement pas malins, il faut être indulgent. Mais on pourrait bien essayer de les convaincre que *Bureau de poste* serait aussi bien compris, et aurait un peu plus de couleur locale.

### Une page du Code catholique

Chaque famille devrait, suivant ses moyens, recevoir un ou plusieurs bons journaux catholiques, et qui ne le sont pas seulement de nom. Un journal vraiment catholique est celui qui prêche et défend la vérité catholique dans toute son intégrité, qui nous met en garde contre ses ennemis, contre leurs pièges, leurs sophismes, etc, ou encore, un journal qui nous guide sûrement en matière de religion et d'éducation. A part cela, chaque famille devrait avoir quelques bons livres, comme le Nouveau Testament, l'Imitation de Jésus-Christ, la Vie des Saints, et un catéchisme complet de la doctrine chrétienne. D'un autre côté, il n'est pas nécessaire que tous les livres que nous avons à la maison soient des livres de religion ou de piété; nous pouvons garder et lire tout livre qui n'est pas contre la foi ou les mœurs. Cependant, un livre peut n'être pas mauvais en soi, et être dangereux pour certaines classes de personnes. Dans ce cas, il ne

faut pas le garder sans de bonnes raisons, et on doit avoir soin de ne pas le laisser à la disposition de tout le monde.

Les mauvais livres pullulent tellement de nos jours, que nous ne saurions être trop circonspect dans le choix des livres de famille, en particulier.

---

### La paroisse de Kamouraska

Un journal annonce que la paroisse de Kamouraska est en train de se dépeupler.

L'appauvrissement de cette paroisse, florissante autrefois, a commencé du moment qu'elle est devenue un lieu de villégiature à la mode.

On constate le même fait dans toutes les paroisses qui deviennent le rendez-vous des touristes.

La conséquence inévitable de cet appauvrissement est l'émigration.

---

### Bibliographie

Disputationes theologicæ seu Commentaria in summam theologicam D. Thomæ. *De Deo uno et trino*, auctore A.-A. Paquet, D. D., et professore in Universitate Lavallensi. — Quebeci, ex typographia fratrum Demers. In-8, 549 p., 1895.

Lorsque nous avons annoncé, en 1893, la publication du *Traité, De Creatione*, par le même auteur, nous disions : deux autres volumes feront peut-être suite. Le public est appelé à décider, en dernier ressort, par l'accueil qu'il va faire au présent volume, qui a coûté beaucoup de travail et d'argent.

Nous sommes heureux de voir que l'encouragement a été suffisant pour permettre à M. l'abbé L.-A. Paquet de continuer l'œuvre commencée.

Nous l'en félicitons sincèrement, et nous espérons que ce deuxième volume sera aussi bien accueilli que le premier.

Ces deux volumes seront suivis de quatre autres, intitulés : *De Reparatione post lapsum per Gratiam et Virtutes*; *de Incarnatione*; *de Sacramentis (1° Pars)*; *de Sacramentis (2° Pars) cum appendice de novissimis*.

Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

## Tic-tac

Un professeur entouré de bambins, tire de sa poche une montre d'argent, et leur demande ce qu'elle fait.

Elle fait tic-tac, répondent-ils.

Alors le maître détache le *mouvement* du boîtier, et demande lequel des deux est la montre.

C'est le tic-tac, répondent-ils encore.

Eh bien ! dit-il, vous le voyez, la montre marche même sans son enveloppe ; il en est de même de l'âme, quand elle est séparée du corps.

Les bambins avaient compris la question de l'immortalité de l'âme.

## Sainte-Beuve (1804-1869) (suite)

A la seconde séance, même auditoire nombreux. Sainte-Beuve entre dans la salle, escorté de son ami Ampère et de son secrétaire Lacroix. Comme la première fois, il salue, et, comme la première fois, une tempête de sifflets répond à sa politesse. Ampère lui dit quelques mots d'encouragement, et Sainte-Beuve, d'une voix chevrotante, entame une lecture sur Virgile. On ne le laisse pas poursuivre. Les scènes tumultueuses de la première leçon se renouvellent. Sainte-Beuve croise les bras et fait bonne contenance. Nos perturbateurs se taisent. On s'imagine qu'ils veulent écouter ; mais le professeur troublé se trompe de feuillet. Un immense éclat de rire souligne cette méprise et le tapage recommence de plus belle. Les uns sifflent ou crient : les autres chantent ou frappent du pied sur le parquet sonore. On soulève les banquettes, on décroche les portes, puis les auditeurs se les passent de main en main au milieu du plus indescriptible désordre.

"Messieurs, crie le professeur, vous déshonorez la jeunesse française.

— Allons donc ! c'est toi qui déshonore la littérature.

— Messieurs, balbutie Sainte-Beuve, je serai forcé de me retirer si.....

— Va-t'en, va-t'en, va-t'en," dit la foule avec un *crescendo* terrible.

Lacroix prend la parole pour protester. On l'invite à se taire.

Les amis du professeur se lèvent au milieu de la multitude effrénée. Ils étaient cinq ! Après s'être comptés tristement, ils se rassirent. Puis l'un d'eux, montant sur une banquette, s'écria : " Messieurs, croyez-vous être aux Funambules ?

— Oui, oui, voilà Paillasse ! "

Et la foule désignait le professeur. Sainte-Beuve succombait sous ce dernier coup de massue. Il descendit de chaire pour n'y plus remonter.

Sous ces manifestations hostiles de la jeunesse, il y avait une inimitié profonde contre l'homme nommé par le gouvernement. On ne pouvait lui pardonner ses trop nombreuses évolutions. Fortoul cherche à le calmer et l'engage à continuer son cours. " Non, non, répond Sainte-Beuve. Il me faudrait des qualités dont je suis incapable par nature, je veux dire une organisation trempée pour la vie militaire. Je me sens obligé de décliner le fardeau. "

Pour le consoler, le ministre le nomma maître de conférences à l'École normale. Deux ans après, Sainte-Beuve était élevé à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur. Mais, ô blessure cruelle ! en lui conférant ce nouveau grade, Napoléon III dit au critique : " Je vous lis avec beaucoup d'intérêt dans le *Moniteur*. " Or, Sainte-Beuve avait quitté ce journal depuis plus de deux ans.

Après tant de déboires, Sainte-Beuve pouvait s'écrier avec raison : " Nous avons trop vécu de la vie prosaïque et mercenaire, et la poésie s'en est enfuie. "

" Oui, la poésie s'est enfuie de ma vie, " répétait tristement le vieux critique. Touché de ses lamentations, le gouvernement paternel de l'empereur résolut de poétiser de nouveau en quelque sorte les derniers jours du vieillard.

Il y avait longtemps, bien longtemps, que Sainte-Beuve désirait ardemment être nommé sénateur. Pour le dire en passant, il était fait pour être sénateur comme Lamartine pour être président de République. Mais le métier lui paraissait honorable, peu fatigant d'ailleurs, et surtout très lucratif. Désir d'enfant est " un feu qui dévore, " mais fantaisie de vieillard est " cent fois pis encore. " Depuis 1857, Sainte-Beuve ne pensait qu'à sa nomination.

Plus d'une fois, il laissa percer son impatience devant les

délais systématiques du gouvernement. Aussi son secrétaire-Levallois s'enhardit-il un jour jusqu'à lui demander quand il espérait être nommé sénateur. Confus d'avoir été deviné, le critique riposte, rouge de colère : " Ne me répétez jamais de pareilles sottises. Croyez-vous donc que je veuille me déshonorer ? "

Il craignait si peu de se déshonorer que lorsque la nomination tant désirée arriva, le nouveau Père conscrit en ressentit une joie immense et " aussi peu philosophique que possible, " selon ses propres expressions.

Au Sénat, comme à l'Académie, Sainte-Beuve rencontra peu de sympathie. Il prit sa nouvelle dignité très au sérieux et se crut destiné à jouer un grand rôle : il se posa comme le représentant de la libre pensée et l'apôtre officiel de l'athéisme.

En cette qualité, le 29 mars 1867, il se constitua le défenseur de son ami Renan au Sénat. Son discours eut dans toute la France un douloureux retentissement.

La Franc-Maçonnerie applaudit avec frénésie.

Enfin la popularité arrivait !

Vite une lettre de remerciements à Messieurs les Maçons :

" Monsieur le Vénérable, l'approbation donnée par la réunion de vos Frères à mes paroles et à ma conduite est un véritable encouragement. Je n'ai pas l'honneur ( Ah ! monsieur Floquet, vous êtes d'avancé ! ) d'appartenir à aucune branche de l'institution maçonnique ; mais je suis bien heureux qu'on veuille m'y considérer comme un libre soldat du dehors et un homme de bonne volonté pour la défense des principes que vous professez. "

Ebloui par ces premières lueurs de la faveur populaire, Sainte-Beuve méditait depuis longtemps une action d'éclat, un scandale à sensation. A tout prix, il fallait occuper l'opinion de sa petite personne.

Le 10 Avril 1868 restera une date fameuse dans l'histoire des crimes de lèse-société. C'était un jour de Vendredi-Saint, Sainte-Beuve avait réuni chez lui plusieurs libres penseurs.

Pendant que les catholiques de l'univers entier assistaient dans leurs temples aux scènes déchirantes du Calvaire, nos sectaires insultaient par l'orgie aux douleurs du divin Crucifié. Telle a été l'origine des dîners gras du Vendredi Saint. Les noms de ces apôtres du saucisson sont voués au pilori de l'histoire. On éprouve une secrète satisfaction à citer au moins les

principaux : le prince Napoléon, About, Flaubert, Taine et quelques autres polichinelles.

Il y eut en France comme un immense cri de réprobation contre l'injure faite à la foi d'une nation tout entière ; mais la canaille battit des mains : c'était ce que voulait le cynique vieillard.

Les derniers bruits de ce scandale venaient de s'éteindre à peine, que Sainte-Beuve se signalait par un nouvel exploit.

Le 7 mai, il prononçait, au Sénat, sur la liberté de la presse, un discours incendiaire, et provoquait à une croisade contre les catholiques. 200 étudiants en médecine vinrent féliciter et remercier l'ancien carabin.

On raconte qu'à cette vue Sainte-Beuve s'écria avec orgueil : "Ils m'applaudissent maintenant !" Qu'étaient-vous donc devenue, jeunesse du collège de France ?

"Le cléricisme voilà l'ennemi !" Eh bien ! cet ennemi, le vieux sectaire voudrait l'abattre avant de descendre lui-même dans la tombe qu'il voit s'entr'ouvrir sous ses pas. Il l'attaque sans cesse, dans le journal, à la tribune, dans ses lettres à l'empereur.

Il écrit à la princesse Mathilde : "Oh ! quand l'Empereur et la France se purgeront-ils de cette lèpre cléricale ! Ces hommes noirs sont odieux. Ils sont messagers de mal et conseillers de malheurs."

Bientôt même, ne se sentant pas assez libre dans le *Moniteur*, où il était revenu, il quitte le journal de l'empereur pour entrer dans le *Temps*, organe officiel du protestantisme en France.

(A suivre)